



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
"ESCAPE GAME" PAR LA SOCIETE KAIROS
ESCAPE A LA MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE
LE VENDREDI 9 DECEMBRE 2022 A 19H30**

**DÉCISION N° DM-22-296
EN DATE DU 26 JUILLET 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin ;

VU la proposition de spectacle intitulé « Escape Game » de la société Kairos Escape représentée par Monsieur Cédric Quentin, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 42, rue Sedaine – 75011 PARIS, le vendredi 9 décembre 2022 à 19h30 à la Médiathèque Cœur de Ville.

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2022-2023.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Kairos Escape représentée par Monsieur Cédric Quentin, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 42, rue Sedaine – 75011 PARIS, un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé « Escape Game » le vendredi 9 décembre 2022 à 19h30 à la Médiathèque de Cœur de Ville, dont le coût est fixé à mille-cent trente euros (1130,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220726-lmc1H9886H1-AR
Date de réception en Préfecture : 26/07/2022
Date de Publication : 26/07/2022